

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-443

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 10

À l'alinéa 27, après le mot :

« évolution »,

insérer le mot :

« fixés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.